

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - ffjpp.siege@petanque.fr



Marseille, le 2 novembre 2016

XG/AC

Comités Départementaux

Objet : Assurances LICENCES 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le contrat d'assurance de la FFPJP qui couvre notamment nos licenciés et clubs, auprès de la compagnie **MMA a été renouvelé pour les années 2017, 2018 et 2019.**

Votre Comité va recevoir prochainement par transporteur directement de la compagnie, le document suivant, sur la base du nombre de licenciés 2015:

- **Formulaire de prise de licence**, pour chacun de vos joueurs, avec au recto le bordereau joint "DEMANDE LICENCE JOUEURS" et au verso l'option "AVANTAGE" qui doit lui être **communiqué OBLIGATOIREMENT**. (Art L. 321-4 Code du sport).

Le guide d'assurance saison 2017, pour chacun de vos clubs, n'est pas cette année imprimé mais, dans une démarche d'éco-responsabilité, [téléchargeable sur le portail fédéral](#).

Le joueur doit être informé :

- De la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires (notice Avantage)
- De la possibilité de refuser d'adhérer au contrat d'assurance couvrant les dommages corporels (voir attestation sur l'honneur).
- De la possibilité de refuser que ses données personnelles soient utilisées à des fins commerciales.

Ainsi, grâce à la signature du joueur, nous pourrons rapporter la preuve qu'il en a bien eu connaissance.

Je vous rappelle que votre responsabilité peut être engagée, et par la même celle de la FFPJP, pour défaut d'informations si le joueur n'a pas été en possession de ce document.

Par ailleurs, la compagnie va mettre en place une [plateforme de déclaration de sinistre](#) en ligne. Vous recevrez systématiquement une copie de toutes les déclarations de sinistre, issues de licenciés de votre département. Nous reviendrons vers vous prochainement à ce sujet dès sa mise en place.

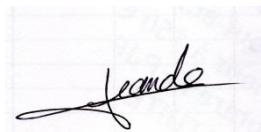
N° Siret : 341 830 826 00036 APE : 926C



Vous trouverez, ci-joints, comme tous les ans, les bordereaux types de prise et de renouvellement (onglets recto/verso en bas à gauche) du club au Comité.

Restant à votre disposition,
Sportivement

Xavier GRANDE
Directeur de la F.F.P.J.P



Alain CANTARUTTI
Président de la F.F.P.J.P



Copie : Comité Directeur et Ligues

N° Siret : 341 830 826 00036 APE : 926C

